

**POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ÉTUDES ET DE TRAVAIL,  
VOTONS SUD ÉDUCATION AU CONSEIL DE L'ESPE**

Les réformes et annonces récentes du ministère de l'éducation nationale démontrent une volonté de casser le service public d'éducation et le statut de fonctionnaire par une baisse du nombre de postes au concours, des suppressions de postes de prof, etc.

La formation des stagiaires n'est pas adaptée : l'obtention du concours est conditionné à l'obtention du master. C'est toujours le cadre LMD qui impose le recours à des travaux au long cours, créant une surcharge de travail au détriment d'une formation professionnalisante.

Or la réforme de la formation des enseignant-es proposée par le ministre n'est pas satisfaisante et même inquiétante. Il a annoncé un concours en fin de L3 avec seulement une « admissibilité », remettant en cause le statut de professeur-e stagiaire, sa formation et son salaire. C'est désormais une gratification de 450 euros en M1 et de 900 euros en M2 sans certitude d'être recruté-e à l'issue de ces deux années qui est proposée. C'est donc la précarité et la dégradation des conditions de formation et de travail que veut nous infliger le ministère.

Nous avons dénoncé tout cela depuis le début, et voici nos revendications :



**Pour le stage et la titularisation :**

- Allègement de service : pas plus d'un tiers-temps de service devant les classes pour tous et toutes les stagiaires ;
- Retour à un premier salaire correspondant à l'échelon 3.
- Aucun-e stagiaire affecté-e en éducation prioritaire.
- Clarification du rôle des formateurs de l'ESPE dans l'évaluation et la titularisation.
- Harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation.

**Pour le recrutement :**

- Abrogation des décrets de maîtrise des concours enseignants du 28 juillet 2009 et de la circulaire de 2009 sur la mise en place des stages en responsabilité pour les étudiant-es inscrit-es aux concours.
- Retour à un concours de recrutement à Bac+3 (licence), suivi de deux années de formation rémunérées et validation par attribution d'un Master pour tous et toutes les professeur-es.

**Pour la formation :**

- Formation sur le temps de service assurée par des formateurs et formatrices pour tous et toutes les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté.
- Pas d'évaluation chiffrée mais un avis motivé.
- Une formation professionnalisante avec des ateliers de didactique disciplinaires et des formations transversales sur les pédagogies, le système éducatif, la psychologie de l'enfant ou de l'adolescent-e, les spécificités de certains publics, etc.
- Initiation aux pédagogies coopératives ou alternatives (Freinet, pédagogie nouvelle, pédagogie institutionnelle, GFEN, etc.)

**Pour les étudiant-es inscrit-es au concours :**

- Stage d'observation en M1 et de pratique accompagnée en M2 alliant l'expérience du métier, le retour critique et la préparation plus disciplinaire du concours en M1.
- Salaire pour les étudiant-es au moins égal au SMIC.
- Aucun stage en responsabilité avant la réussite au concours.



Après les élections au conseil de l'ESPE auront lieu **les élections professionnelles du 29 novembre à 10h au 6 décembre 2018 à 17h.**

Les stagiaires ont le droit de vote aux élections professionnelles ! L'enjeu est d'obtenir la représentativité afin de pouvoir déposer des préavis de grève, des heures syndicales, d'organiser des stages, d'avoir des décharges d'activité, etc.

Chaque voix compte pour faire entendre un syndicalisme de transformation sociale et de lutte pour une école émancipatrice et de meilleures conditions de travail et d'étude.

## Comment voter ?

L'administration doit fournir à chaque électeur et électrice une notice explicative du vote avant le 13 novembre 2018, ainsi qu'un **identifiant** de vote entre le 5 et le 13 novembre. Chaque électeur et électrice doit aussi créer un **mot de passe** sur l'espace électeur accessible à partir de la rubrique « élections professionnelles » du site du ministère. La création du mot de passe est possible à partir du 11 octobre 2018.

**L'identifiant et le mot de passe seront nécessaires pour pouvoir voter.**

Si vous rencontrez des difficultés pour créer votre mot de passe, votre identifiant, ou pour voter, contactez-nous.

Permanence de St-Denis  
- 01 55 84 41 26 / 06 88 66 47 23 -  
contact@sudeducation93.org  
Permanence de Créteil  
- 01 43 77 33 59 -  
contact@sudeducation94.org  
Permanence 77  
contact@sudeducation77.org  
- 07 81 91 64 68 -

**POUR RECEVOIR DES INFORMATIONS SUR L'ANNÉE DE STAGE, INSCRIVEZ-VOUS A LA LETTRE D'INFO DES STAGIAIRES, LE STAGIAIRE SOLIDAIRES EN NOUS ENVOYANT UN MAIL !**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Un syndicat Solidaire

parce que, partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

### Un syndicat Unitaire et intercatégoriel

parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale.

### Un syndicat Démocratique

parce que nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps.

Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s partagent votre quotidien professionnel.

### Un syndicat de lutte

parce que nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres) ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social. SUD est un syndicat au service des luttes, indépendant des organisations politiques et de leur agenda.

### Un syndicat de transformation sociale

parce que nous luttons pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste qui impose l'inégalité dans la répartition des richesses produites par les salarié-es.

Pour une autre école : une autre société.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS

éducation  
**SUD**

ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG

**Solidaires**  
Union  
Syndicale